NOTRE PROGRAMME
NOS ENGAGEMENTS

Écologistes & solidaires !

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

avec **STÉPHANIE MODDE**

Élections régionales • Bourgogne-Franche-Comté • 20 et 27 juin 2021

AXE I

UNE RÉGION QUI PRÉPARE L'AVENIR

VERS UNE ÉCONOMIE ZÉRO CARBONE CRÉATRICE D'EMPLOIS LOCAUX

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LES DÉCHETS, UNE NOUVELLE RESSOURCE 6

RELOCALISATION DE L'ÉCONOMIE ET SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL 6

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES LOCALES VERTUEUSES ET CRÉATRICES D'EMPLOI 7

RENFORCER L'ÉCO-CONDITIONNALITÉ DES AIDES 7

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE PARTOUT DANS LA RÉGION

ÊTRE FORMÉ POUR FAIRE VIVRE LES TERRITOIRES 7

UN ACCÈS ÉGAL POUR TOU.TE.S À UN PARCOURS DE FORMATION 8

SE FORMER POUR TRAVAILLER DANS L'ÉCONOMIE VERTE 8

VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉGION

UN PORTAGE POLITIQUE AMBITIEUX ET VOLONTAIRE 8

UNE RÉGION EXEMPLAIRE EN TERME DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE SON PATRIMOINE 8

UNE RÉGION MASSIVEMENT ENGAGÉE DANS UN SOUTIEN AUX DISPOSITIFS DE RÉNOVATION, D'EFFICACITÉ ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE 9

CRÉER DE LA RICHESSE SUR LE TERRITOIRE 9

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE 9

PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ ET CONCERTÉ DES ÉNERGIES RENOUVELABLES 10

VERS L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE LA RÉGION

FAIRE DE L'INSTALLATION UNE CAUSE RÉGIONALE D'UTILITÉ PUBLIQUE 10

RECHERCHER UNE DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS 10

ENCOURAGER L'AUTONOMIE ET LA RÉSILIENCE DES FERMES DANS LE CADRE D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE 11

FAIRE DE LA CONVERSION EN BIO UNE PRIORITÉ ET UNE URGENCE 11

PRODUIRE ET CONSOMMER, LE PLUS POSSIBLE LOCALEMENT, UNE ALIMENTATION QUI NE NUISE PAS À NOTRE SANTÉ, UNE ALIMENTATION PLAISIR, DURABLE ET ZÉRO GASPILLAGE POUR TOUTES ET TOUS 11

AXE II

AGIR POUR ET AVEC TOUS LES TERRITOIRES

BIEN VIVRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

DYNAMISER LA RÉGION PAR LA MISE EN RÉSEAU DES TALENTS 14

SOUTENIR LES SERVICES ET LES ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ NOTAMMENT EN MILIEU RURAL 14

LE TOURISME LOCAL AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES RURAUX ET URBAINS 14

GARANTIR L'ACCÈS À LA SANTÉ 15

SE DÉPLACER FACILEMENT

PLUS DE MOBILITÉ, MOINS DE CARBONE ! 15

LA RÉVOLUTION FERROVIAIRE 15

DES COÛTS INTELLIGENTS ET MAÎTRISÉS 16

UN PLAN VÉLO AMBITIEUX 16

LES AUTRES VECTEURS DE MOBILITÉ 16

L'ÉDUCATION AU SERVICE DES TERRITOIRES

MAINTENIR LES LYCÉES PROFESSIONNELS DANS LES TERRITOIRES ET S'APPUYER SUR LEURS SPÉCIALITÉS 17

POUR UNE UNIVERSITÉ OUVERTE ET RESPECTUEUSE 17

AXE III

SOLIDARITÉ : NOTRE RÉGION POUR TOUTES ET TOUS !

UNE RÉGION QUI PROTÈGE

UN BOUCLIER SOCIAL PAR LA RÉINSERTION 20

UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE 20

UNE RÉGION INCLUSIVE 20

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL 20

UNE RÉGION QUI ÉMANCIPE

LA CULTURE PARTOUT POUR TOUTES ET TOUS 20

SOUTENIR L'ÉGALITÉ DES PRATIQUES SPORTIVES ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE 21

GARANTIR L'AUTONOMIE DE LA JEUNESSE 21

UNE RÉGION FÉMINISTE 21

AXE IV

UNE RÉGION TRANSPARENTE ET EXEMPLAIRE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

LES CITOYEN.NE.S AU CŒUR DES DÉCISIONS

IMPLIQUER PLUS LARGEMENT ET DÉCIDER AUTREMENT 24

POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE À L'ÉCONOMIE 24

UN DIALOGUE RENOUVELÉ

EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES FORMES DE DIALOGUE DIRECT ENTRE ÉLU.E.S ET HABITANT.E.S 25

UNE RÉGION TRANSPARENTE

ÉVALUATION, CONTRÔLE ET TRANSPARENCE 25

AXE V

L'URGENCE ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DE NOTRE RÉGION

PROTÉGER ET RÉCONCILIER LE VIVANT

L'EAU, PLUS PRÉCIEUSE QUE JAMAIS 28

HUMAINS, ANIMAUX, VÉGÉTAUX : COHABITER 28

SAUVER LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ AVEC L'AGRICULTURE ET LA FORÊT

UNE AGRICULTURE QUI CONTRIBUE À LA SAUVEGARDE DU CLIMAT, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA RESSOURCE EN EAU ET AU RESPECT DE LA CONDITION ANIMALE 29

LES FORÊTS ET L'AGROFORESTERIE : REMPARTS CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE 30

L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉFI ENVIRONNEMENTAL

FAIRE DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES MODÈLES DE RÉSILIENCE ÉCOLOGIQUE 30

RENFORCER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET ÉTABLIR DE VÉRITABLES PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS 31

UN BOUCLIER SANITAIRE ENVIRONNEMENTAL

ANTICIPER ET GÉRER LES RISQUES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, PERTE DE BIODIVERSITÉ, CRISES SANITAIRES, DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES ET NUCLÉAIRES... 31

LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES 31

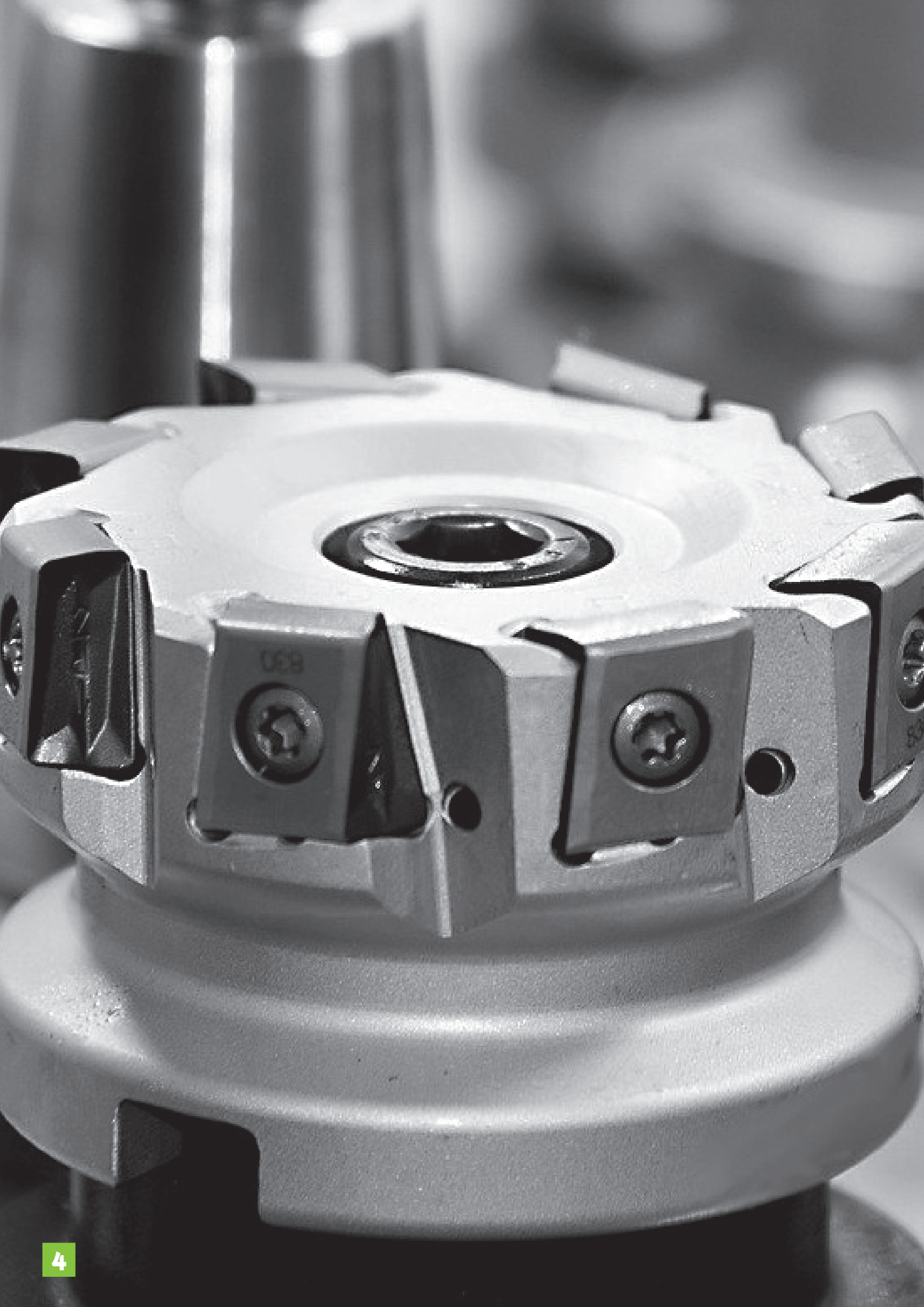

AXE I

UNE RÉGION QUI PRÉPARE L'AVENIR

Au cœur des compétences régionales, la formation et l'emploi impliquent innovation, adaptation, modernisation et inscription sur le long terme.

Écologistes & solidaires !

VERS UNE ÉCONOMIE ZÉRO CARBONE CRÉATRICE D'EMPLOIS LOCAUX

DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE : LES DÉCHETS, UNE NOUVELLE RESSOURCE

- Réorienter le travail de l'Agence économique régionale sur la transition énergétique et écologique afin d'accompagner l'écoconception, l'économie de la fonctionnalité, les économies d'énergies et tous les marchés porteurs d'avenir ; le BTP (chantiers de l'isolation thermique), l'automobile pour le rétrofit des anciens véhicules.
- Soutenir la filière de démantèlement et recyclage des véhicules en fin de vie sur le bassin industriel du Nord Franche-Comté.
- Orienter une partie de l'innovation sur l'écoconception, la réparation et la durabilité des produits, notamment pour la filière plastique.
- Soutenir les activités de réparation et initiatives locales (ressourceries, bricothèque…) et renforcer le soutien aux initiatives concernant les déchets organiques.
- Soutenir les entreprises innovantes en matière d'écoconception et de lutte contre l'obsolescence programmée en réservant une part plus importante des subventions et en facilitant leur accès aux financements.
- Soutenir les entreprises qui développent ou utilisent l'écoconception des produits et emballages.
- Favoriser le réemploi, la réparation et le reconditionnement, la réutilisation des matériaux et matériels (BTP, textile, emballages…) en structurant un réseau régional de matériauthèques / recycleries / ressourceries, filières spécifiques).
- Réduire les emballages en développant un grand programme de vrac et de consignes tous secteurs et transformer l'industrie régionale du plastique vers l'industrie 100 % recyclable (biosourcés, verre, acier, bois, cartons…).

RELOCALISATION DE L'ÉCONOMIE ET SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT SOCIAL

- Missionner dès le mois de juillet l'Agence économique régionale pour anticiper les effets de la crise économique, identifier les fragilités, les secteurs les plus exposés à des pertes liées aux contraintes écologiques et prévenir les risques de délocalisation.
- Soutien logistique, matériel et aide en ingénierie pour développer des projets de territoire dans le domaine de l'animation culturelle, du commerce de proximité, du tourisme, du BTP.
- Appui financier aux initiatives entrepreneuriales ou associatives. Cette aide pourra être mobilisée par les porteurs de projets ou les communes pour mettre en place des services (commerce, lutte contre l'isolement des seniors, lien social / système d'échange local, achats groupés entre habitants, etc.).
- Renforcer le dispositif d'aide à la création d'entreprises par les jeunes des quartiers prioritaires et des zones rurales défavorisées, et favoriser la reprise d'entreprises sous forme collective (Scop, Scic).
- Aide à la transformation d'entreprises en Scop ou Scic, par la formation et l'accompagnement des coopérateurs, en garantissant leur investissement.
- Accélérer la création de TPE à partir des projets étudiants en région BFC.

DÉVELOPPER DES SOLUTIONS ÉCOLOGIQUES LOCALES VERTUEUSES ET CRÉATRICES D'EMPLOI

- Accompagner les entreprises à s'adapter aux exigences écologiques, aider à la structuration des filières vertes émergentes et faire de la Région un vivier de l'éco-innovation.
- Développer un schéma régional de l'énergie et des mobilités décarbonées. Nous poursuivrons le soutien à la filière de l'hydrogène vert naissante en privilégiant l'équilibre entre grands groupes, PME et TPE, et nous favoriserons la transition des activités fossiles dans les grands groupes.
- Soutien au secteur éolien de production d'énergie verte nécessaire au déploiement de la filière hydrogène.
- Accompagner les demandes de financements pour adapter les productions aux contraintes écologiques à l'aide de dispositifs financiers (prise de participation, prêts à taux préférentiels…).
- Soutien aux secteurs des biomatériaux (cluster de Cluny) agro-composites dédiés notamment à l'isolation des bâtiments et renfort des aides à la multiplication des Territoires à énergie positive (Tepos).
- Réorienter les crédits d'une partie du bois énergie vers la valorisation du bois matière (construction, ameublement…), aides aux maîtres d'ouvrage à la construction en bois local (feuillus notamment), aides à la recherche et à la consolidation de clusters d'entreprises, rénovation des lycées en bois.
- Création d'un revenu de transition écologique et des contrats de transition écologiques destinés aux porteurs de projet qui s'engagent dans la transition de leur activité grâce à la prise en charge partielle et progressive des emplois par la Région.

RENFORCER L'ÉCO-CONDITIONNALITÉ DES AIDES

- Nous veillerons à la pertinence stratégique, sociale et environnementale des aides. Les aides à l'innovation seront conditionnées à la non-optimisation fiscale dans les paradis fiscaux européens sur les brevets, la recherche et l'innovation.
- Soutenir des plans de reconversion dans le cadre des modernisations type usine 4.0 et usine du futur.
- Orienter en priorité les aides vers les TPE, PME et ETI.

SE FORMER TOUT AU LONG DE SA VIE PARTOUT DANS LA RÉGION

ÊTRE FORMÉ POUR FAIRE VIVRE LES TERRITOIRES

- Identifier par bassin d'emploi les besoins en formation en lien avec les branches professionnelles.
- Étendre le dispositif Territoires zéro chômeur de longue durée (TZCDLD).

- Conforter et améliorer le rôle des structures de formation (lycées professionnels agricoles, CFPPA, MFR) tournées vers la ruralité qui offrent un accompagnement de qualité. De plus, ces structures de formation apportent une ouverture sur des métiers émergents liés à la transition écologique qui seront utiles dans les territoires ruraux.

UN ACCÈS ÉGAL POUR TOU.TE.S À UN PARCOURS DE FORMATION

- Mettre fin au saupoudrage des financements aux Centres de formation d'apprentis (CFA).
- Faire entrer les centres de formation dans la transition écologique (aide à la rénovation énergétique des bâtiments, des centres de formation, travail sur la qualité de l'alimentation issue des circuits courts, gestion des flux, eau, énergie, réduction des déchets).
- Pour les stagiaires la formation professionnelle réelle prise en charge des coûts induits par l'entrée en formation (déplacement, hébergement, restauration…).
- Garantir à chacun.e l'accès à l'ensemble de ses droits.
- Permettre un renforcement et un élargissement des clauses d'insertion qui pourraient ainsi bénéficier directement aux SIAE et pas quasi uniquement aux structures d'intérim d'insertion.

SE FORMER POUR TRAVAILLER DANS L'ÉCONOMIE VERTE

- Utilisation du dispositif territoire zéro chômeurs, des structures d'insertion et des organismes de formation investissant dans les filières de l'économie verte (ingénierie / modules spécifiques / investissement matériel…).
- Renforcer ou mettre en place de nouvelles formations liées à la transition écologique (ex: réparation de matériel électroménager, maraîchage…).
- Étendre le dispositif "semeur du possible" en lien avec la formation en maraîchage.
- Création d'un "sas découverte" des métiers émergents.

VERS L'AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉGION

UN PORTAGE POLITIQUE AMBITIEUX ET VOLONTAIRE

- Création d'un pôle unique "bâtiment / ENR" regroupant l'ensemble des services et des dispositifs sur la sobriété, l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables et les matériaux biosourcés.
- Développer un plan massif de sobriété énergétique dans tous les secteurs d'activités économiques, intégrer au plan climat régional.

UNE RÉGION EXEMPLAIRE EN TERME DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE SON PATRIMOINE

- Mise en place d'un plan toiture mixant isolation des toitures et panneaux photovoltaïques. Installation de 5 éoliennes de 4 MW dans les lycées agricoles.

- Renforcement du Plan de déplacement de l'administration : développement du télétravail, développement d'antennes régionales dans les principales villes, gares et lycées de la région ; pass TER pour tous les agents de la Région, plan vélo.
- Aucune construction nouvelle ne sera engagée sans objectif d'énergie positive.
- Les passoires thermiques seront déconstruites puis reconstruites (si le coût de rénovation est plus important que le coût de construction à énergie positive) en favorisant le réemploi des matériaux dans ses propres en bâtiment (lien avec compétence régionale sur la planification des déchets et économie circulaire).

UNE RÉGION MASSIVEMENT ENGAGÉE DANS UN SOUTIEN AUX DISPOSITIFS DE RÉNOVATION, D'EFFICACITÉ ET DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

- Renforcement du Service d'accompagnement à la rénovation énergétique (SARE). Il représentera la force d'intervention régionale et accompagnera (aux côtés des territoires), les artisans de la transition énergétique et écologique.
- Le programme Effilogis sera renforcé et proche du terrain.
- La Région, en partenariat avec le rectorat et les organisations professionnelles du secteur du bâtiment, développera quatre lycées spécialisés dans le secteur du bâtiment, métiers de la sobriété / efficacité énergétique / énergies renouvelables… Ces lycées seront exemplaires sur les questions énergétiques. Ce réseau de lycées sera connecté au lycée de Mouchard et à l'ENSAM Cluny.
- La Région met en place un groupement de commandes / achats régional de matériaux bio sourcés pour la rénovation et l'écoconstruction. Appui financier au cluster ROBINS qui regroupe des industriels régionaux de la construction bois. Les crédits dédiés auparavant à la filière bois énergie seront réorientés à la filière construction bois.

CRÉER DE LA RICHESSE SUR LE TERRITOIRE

- Arrêt immédiat du soutien financier à tout projet porté par des initiatives privées (ex : grands projets éoliens privés, mégaprojets chaufferie biomasse, méthanisation). Le fonds régional de garantie est renforcé. Les aides directes sont dédiées exclusivement aux projets publics, citoyens et participatifs.
- Encouragement financier, conseil juridique, logistique à tout projet de création de SCIC, collectifs citoyens en matière énergétique.
- La Région doit toujours avoir des représentant.e.s dans les conseils d'administration des coopératives et les SEM qu'elle soutient.
- Création d'une SEM régionale avec un fond participatif régional et citoyen pour développer les ENR.
- S'assurer que chaque projet d'énergie renouvelable soutenu par la Région, présente un écobilan positif sur l'ensemble du cycle de vie.

LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Création d'un Pass rénovation Bourgogne-Franche-Comté : accompagnement technique avant, pendant et après les travaux et solution de financement totalement personnalisée, et appui par le SARE.
- Mise en œuvre d'un plan de financement dédié complémentaire aux dispositifs existants.
- Outre le soutien aux logements sociaux et à l'habitat collectif, cibler les maisons individuelles (65 % des logements en région sont des maisons individuelles).

PROMOUVOIR UN DÉVELOPPEMENT MAÎTRISÉ ET CONCERTÉ DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

- La Région soutiendra activement les initiatives collectives, citoyennes et entrepreneuriales en matière d'innovation et d'adaptation : solutions de stockage, gestion de l'intermittence de l'énergie, méthanisation, technologies LowTech.
- La Région mettra à jour le schéma régional de développement des éoliennes en concertation avec les habitants, les collectivités locales, les associations environnementales.
- Des concertations seront organisées pour toute implantation de projets éoliens en ciblant les projets citoyens de territoire au détriment de projets industriels portés par des fonds de pension étrangers.
- La région continuera à aider la filière bois-énergie mais avec une attention sur la durabilité de la matière première (forêts, haies), la déontologie de la filière, l'implication aux côtés de la Région des propriétaires privés.
- La Région soutiendra les initiatives et projets d'autoconsommation collective.
- La Région soutiendra activement les projets de réseaux de chaleurs communaux et de cogénération.
- La Région soutiendra les initiatives en matière d'agrivoltaïsme, sans impacter les sols.
- La Région s'opposera à tous les projets venant en concurrence avec les terres nourricières.

VERS L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE DE LA RÉGION

FAIRE DE L'INSTALLATION UNE CAUSE RÉGIONALE D'UTILITÉ PUBLIQUE

- Soutenir le mot d'ordre : « *Nous voulons des paysans* » : 100 000 emplois ou installations de plus par an sur 10 ans à l'échelle nationale, 10 000 en Bourgogne-Franche-Comté.
- Renforcer le partenariat avec la SAFER et attribuer des moyens supplémentaires à l'agence régionale foncière.
- Trouver, en concertation avec la SAFER, des solutions foncières alternatives pour faciliter la transmission et la réduction de la taille des exploitations.
- Faciliter la transmission, l'installation des jeunes et la diversification, y compris en divisant le foncier en plus petites unités pour maraîchage bio, volaille et porc en plein air, ovins / caprins, fruits, plantes aromatiques, etc.
- Organiser un cadastre du foncier pour visualiser les besoins et les politiques à mettre en œuvre.
- Établir un registre des départs à la retraite pour alerter les potentiels repreneurs.
- Renforcer la politique d'aide aux associations et organisations telles Terre de Liens, et développer le financement participatif.
- Préserver les terres agricoles en s'opposant à leur acquisition par des sociétés financières spéculatives et non-agricoles et à une utilisation autre que la production alimentaire (ex. production d'agrocarburants, méthanisation industrielle, parcs d'activités industriels).
- S'opposer aux mégafermes et à l'élevage industriel (ex-ferme des mille vaches).

RECHERCHER UNE DIVERSIFICATION DES PRODUCTIONS

- Soutenir la transition de la culture ou de l'élevage spécialisés à la polyculture-élevage quand c'est possible.

- Encourager la conversion en bio des cultures de céréales et de légumineuses pour répondre aux besoins locaux actuellement non satisfaits (meunerie, boulangerie…).
- Développer le maraîchage bio, en particulier à la périphérie des villes.
- Soutenir le développement des filières au niveau régional et l'organisation des marchés.
- Développer l'option végétarienne dans la restauration collective. Concrètement : 1 ou 2 jours par semaine sans viande et une option végétarienne tous les jours.

ENCOURAGER L'AUTONOMIE ET LA RÉSILIENCE DES FERMES DANS LE CADRE D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

- Pour tous les herbivores, privilégier l'alimentation à l'herbe en été et au foin en hiver, et produire le plus possible sur la ferme les protéagineux et les céréales nécessaires à la fabrication des aliments complémentaires.
- Inciter à la suppression du recours aux intrants : pesticides, engrais, carburants.
- Encourager la coopération (ex. CUMA) pour diminuer les charges.
- Privilégier les coopératives de proximité pour la commercialisation (ex. fruitières) et les circuits courts.

FAIRE DE LA CONVERSION EN BIO UNE PRIORITÉ ET UNE URGENCE

- Soutenir massivement le bio avec des aides à la conversion et aides au maintien.
- Dégager du foncier pour l'installation de paysans, y compris à proximité des agglomérations, accompagner les communes pour la mise à disposition de terrains communaux.
- Utiliser la contractualisation entre les producteurs bios et la restauration collective pour sécuriser les approvisionnements.
- Développer les espaces tests agricoles pour accompagner les jeunes candidats à l'installation : maraîchers, éleveurs…

PRODUIRE ET CONSOMMER, LE PLUS POSSIBLE LOCALEMENT, UNE ALIMENTATION QUI NE NUISE PAS À NOTRE SANTÉ, UNE ALIMENTATION PLAISIR, DURABLE ET ZÉRO GASPILLAGE POUR TOUTES ET TOUS

- Parce que l'on veut mieux manger, il faut produire mieux.
- Réduire la part de protéines animales et augmenter la part de protéines végétales conformément aux préconisations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
- Privilégier et développer les cultures vivrières régionales respectueuses de l'environnement : maraîchage, arboriculture fruitière, etc.
- Refus des organismes génétiquement modifiés.
- Utiliser la restauration collective comme levier pour accompagner le changement du modèle agricole : massification, légumeries, conserveries, généralisation du bio, éveil des jeunes au goût, implication des acteurs en charge de la restauration collective.

AXE II

AGIR POUR ET AVEC TOUS LES TERRITOIRES

La vision où quelques métropoles mises en concurrence amèneraient la prospérité aux autres territoires a montré ses limites. Notre objectif sera au contraire dans la recherche de l'équilibre entre tous les territoires et dans la complémentarité des pôles urbains.
Le dynamisme de la Région résidera en sa capacité à mutualiser les ressources des collectivités et des initiatives citoyennes avec des objectifs partagés en matière d'emploi, de formation, d'éducation, de santé et d'environnement.

Écologistes & solidaires !

BIEN VIVRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

DYNAMISER LA RÉGION PAR LA MISE EN RÉSEAU DES TALENTS

- Être une Région chef d'orchestre pour mutualiser les savoirs, les ressources et les innovations les plus avancées en matière de solidarités et de transition écologique à partir d'un diagnostic de territoire et de conférence territoriales de l'innovation.

SOUTENIR LES SERVICES ET LES ACTIVITÉS DE PROXIMITÉ NOTAMMENT EN MILIEU RURAL

- Aider au maintien des services publics en zone rurale et périurbaine.
- Soutenir les commerces de proximité pour la revitalisation des centres-villes et centres-bourgs : mettre en place un dispositif d'aide aux communes et aux particuliers à l'achat de locaux commerciaux.
- Soutenir la création de tiers-lieux sur l'ensemble du territoire et mettre en place un réseau régional pour échanger et mutualiser les ressources.
- Soutenir la création de maison de services publics.
- Garantir une couverture numérique équitable et responsable sur l'ensemble du territoire : achever l'installation de la fibre et du haut débit.

LE TOURISME LOCAL AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ DES TERRITOIRES RURAUX ET URBAINS

- Création de réserves et d'espaces naturels, et parmi eux, soutien au Parc naturel de la Bresse.
- Accompagnement des stations de montagnes pour préparer leur conversion à l'après ski alpin.
- Intégration des zones rurales au sein du plan vélo régional.
- Soutien au tourisme fluvial et à une flotte de bateaux solaires.
- Maintenir un budget constant pour la rénovation des équipements hôteliers.
- Travailler avec les professionnels de l'agrotourisme et de l'œunotourisme pour structurer et développer une filière encore émergente.
- Renforcer le réseau des itinérances douces (vélo, cheval, randonnée…).
- Mettre en réseaux les acteurs de l'écotourisme et les agences de tourisme pour valoriser les bonnes pratiques.
- Aucun financement à des projets "clefs en main" porté par des promoteurs extérieurs et nuisibles à l'environnement (destruction des milieux naturels, des terres agricoles…).

GARANTIR L'ACCÈS À LA SANTÉ

- Définir une "stratégie santé" en lien avec les collectivités et l'Agence régionale de santé (ARS) pour établir une liste des territoires les plus en souffrance. Veiller ensuite à une répartition harmonieuse des spécialistes et des services spécialisés dans les départements en partenariat avec les conseils départementaux.
- Éradiquer les déserts médicaux par l'appui aux maisons de santé du secteur conventionné et aux cabinets locaux groupés.
- Faire circuler des bus disposant d'équipements type radiologique dans les zones enclavées.
- Développer des services polyvalents d'aide et de soins à domicile dans chaque territoire et renforcer leurs missions et leurs liens avec les maisons départementales des personnes en situation de handicap.
- Développer des antennes mobiles en charge de repérer et accompagner les personnes en marge du système de santé, en particulier en période de crise.
- Prendre en charge la gratuité des mutuelles pour les élèves boursiers qui n'en bénéficient pas dans le cadre familial.
- Préserver les hôpitaux publics : appui aux ouvertures de lits hospitaliers et soutien aux mobilisations contre les fermetures d'établissements.
- Poursuivre l'effort de formation des futurs professionnels du secteur médico-social.
- Campagne de sensibilisation et de valorisation des acteurs de notre santé et attribution de bourses aux projets innovants dans le domaine.
- Participer aux actions de prévention en matière de santé mentale.
- Prendre en compte les handicaps dits invisibles et aider les associations travaillant sur ces handicaps.

SE DÉPLACER FACILEMENT

PLUS DE MOBILITÉ, MOINS DE CARBONE !

- Le projet écologiste invite à repenser les transports et les mobilités : sortir de la dépendance au transport routier, rendre accessible des transports en commun de qualité. Les principales clefs sont pour nous le maillage et l'intermodalité des transports ; une tarification accessible et incitative pour toutes et tous.

LA RÉVOLUTION FERROVIAIRE

La seule loi du marché ne concourt pas à un transport de marchandises et de passagers soutenable. Il est plus que temps de mettre en place le développement d'un service accru de lignes ferroviaires de jour et de nuit, pour les passagers et le fret et l'amélioration ou la réouverture de lignes régionales.

Notre région doit soutenir et planifier les travaux de mise en accessibilité des gares des "petites lignes", le ferroviaire doit, plus que jamais, redevenir l'armature du transport public en région.

Nous proposons :

- De donner la priorité au TER sur l'ensemble de la région, soutien au développement des trains de nuit ainsi que des opérateurs coopératifs (SCIC type Railcoop).
- De préserver toutes les lignes régionales et de veiller à la synchronisation des horaires ferroviaires et des dessertes bus particulièrement en zones rurales.
- D'aménager les zones de covoiturage à proximité des gares.
- De redonner vie aux gares du territoire en diversifiant les modes de gestions alternatifs avec appui renforcé aux gares solidaires.
- Qu'aucune gare régionale ne soit fermée sur l'ensemble du territoire régional.
- De conditionner des critères de recours au fret ferroviaire dans les investissements régionaux.
- De revoir la tarification régionale pour les jeunes et les sans emplois, d'amplifier la fréquence et de proposer, pour les lignes peu fréquentées, une tarification à 1 € le voyage.

DES COÛTS INTELLIGENTS ET MAÎTRISÉS

La politique et la stratégie financière régionale des mobilités doivent être revues. L'organisation du réseau TER et des circulations est à reprendre avec une expertise accrue. Le bon sens doit s'imposer, ne pas gaspiller les coûts d'investissement par des effets de prestige et de rayonnement comme l'extension de la LGV.
Nous proposons de :

- Amplifier le reconditionnement et la rénovation des rames ferroviaires avancées en âge plutôt que d'acheter des nouveaux trains. Rénover un train coûte largement moins cher que d'acheter un train neuf.
- Abandonner le projet d'extension de la ligne LGV Rhin-Rhône phase 2, projet inutile et dispendieux alors que les utilisateurs réguliers du TER pâtissent des gares fermées et des défauts d'aménagements.
- Revendiquer l'attribution d'une redevance régionale poids lourds et l'élargissement du versement transport des entreprises aux transports ferroviaires.

UN PLAN VÉLO AMBITIEUX

Responsable du schéma régional des véloroutes et voies vertes, la Région doit accompagner, techniquement et financièrement, les propriétaires d'infrastructures dans l'aménagement de voies et d'équipements (aires de service, signalisation…) dédiés aux cyclistes du quotidien comme aux cyclotouristes.
Nous proposons de :

- Pérenniser les pistes cyclables provisoires et en développer d'autres.
- Créer un écosystème favorable au vélo : accès aux collèges, lycées et universités, formation de réparateurs, aides à l'achat de vélos (locations, troc, vélopartage…).
- Accompagner les universités dans l'utilisation du vélo par les étudiant.e.s et financer des équipements dans les lycées, mais aussi des formations, des ateliers de réparations…
- Aider à l'installation de lieux sécurisés pour garer les vélos.
- Un enjeu économique n'est pas à négliger : celui de la fabrication et de la production de vélos électriques ou classiques par l'industrie, et l'économie sociale et solidaire.

LES AUTRES VECTEURS DE MOBILITÉ

Le fluvial et le cabotage
Nous proposons de :

- Développer certains frets non urgent par le transport fluvial sur la Saône et le bas Doubs (actuel potentiel de 2 millions de tonnes, soit 50 000 camions en moins sur les routes.
- Optimiser la plateforme multimodale de Pagny.

Liaison routière entre Centre Europe et Atlantique
Beaucoup de fonds publics ont été engagés pour renforcer l'axe routier RCEA, utiles pour sécuriser la vie des populations riveraines de cet axe mais elle ne doit pas rester LA solution au transport de marchandises.
Nous proposons de :

- Faire contribuer les trafics internationaux à l'usage et la maintenance de cette route. Seuls les travaux de sécurisation pour les riverains sont encore envisageables.
- Contraindre les routiers à prendre l'autoroute et développer le concept de voie ferrée Centre Europe Atlantique (CEA), qui reste sans effet depuis la signature du contrat de Plan État-Région 2015-2020.

L'ÉDUCATION AU SERVICE DES TERRITOIRES

MAINTENIR LES LYCÉES PROFESSIONNELS DANS LES TERRITOIRES ET S'APPUYER SUR LEURS SPÉCIALITÉS

- Contribuer au maintien de leur maillage territorial. Aucune fermeture de lycée qui participe à l'aménagement du territoire.
- Inciter à l'orientation des élèves vers des filières pas toujours connues, spécifiques, néanmoins porteuses d'emploi.
- Articuler écologie, industrie et formation professionnelle : créer les conditions pour nouer les liens entre la formation initiale dans les lycées, les emplois dans l'industrie en pleine transformation (mobilité, bâtiment…) et la formation professionnelle continue des salariés pour s'adapter aux nouvelles attentes et aux nouveaux métiers.

POUR UNE UNIVERSITÉ OUVERTE ET RESPECTUEUSE

- Apaiser la concurrence universitaire entre Dijon et Besançon : la Région doit devenir médiatrice et aider à rechercher la complémentarité en garantissant le siège du CROUS et de la COMU (Université de Bourgogne et Franche-Comté) à Besançon.
- Soutien à la recherche et à l'enseignement par le financement de Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) et par des bourses régionales.
- Établir un lien BTS-université pour favoriser l'accès de tou.te.s à l'enseignement supérieur.

Écologistes & solidaires !

AXE III

SOLIDARITÉ : NOTRE RÉGION POUR TOUTES ET TOUS !

Protéger et prendre soin de toutes les personnes, pour que chacun.e trouve sa place.
La Bourgogne-Franche-Comté dirigée par les écologistes œuvrera à la réduction des inégalités et des discriminations de toute nature. Nous privilégierons l'indice de développement humain plutôt que les indices purement financiers.

Écologistes & solidaires !

UNE RÉGION QUI PROTÈGE

UN BOUCLIER SOCIAL PAR LA RÉINSERTION

- Soutenir l'économie sociale et solidaire à travers les associations qui s'engagent pour l'emploi, le lien social, la culture et le sport, en particulier dans le domaine des liens intergénérationnels et de la pauvreté. Les entreprises d'insertion seront soutenues à travers une politique d'appels d'offres vigilante.
- Mettre des clauses sociales.
- Combattre le chômage de longue durée en multipliant l'expérimentation "territoires zéro chômeurs" et "emplois verts".
- Conditionnalités des subventions régionales à la prise en compte du handicap.
- Généralisation de la clause sociale dans les marchés publics régionaux.
- Soutenir l'insertion dans et par le sport.

UNE RÉGION INCLUSIVE

- Réviser le plan régional handicap avec budget et ressources humaines supplémentaires.
- Respecter l'obligation des 6 % d'employé.e.s en situation de handicap dans tous les établissements régionaux et leur évolution de carrière (plus lente que pour les autres salarié.e.s).
- Favoriser l'accueil des apprenti.e.s en situation de handicap dans les établissements régionaux.
- Créer une bourse pour les personnes se dirigeant vers les spécialisations handicap.
- Créer un comté régional des personnes en situation de handicap avec budget dédié qui évalue les politiques publiques de la région.
- Promouvoir la Charte contre l'homophobie dans le sport.
- Appuyer les campagnes de lutte contre l'homophobie en soutenant les associations.

UN DISPOSITIF DE SÉCURITÉ SOCIALE ALIMENTAIRE

- En association les communes et départements, mettre à disposition des bons alimentaires régionaux pour les plus modestes afin d'accéder aux produits bios locaux.
- Organiser un réseau de producteurs et distributeurs des produits éligibles au dispositif, dont les épiceries solidaires.

UN TERRITOIRE D'ACCUEIL

- Soutien aux collectivités et associations régionales pour un accueil des réfugié.e.s digne et conforme à la Charte des droits humains (logement, soins, éducation).
- Aide aux personnes migrantes, réfugiées et déplacées dans le respect des engagements de notre pays et des droits humains.
- Appui à l'accueil des étudiants étrangers provenant des pays éligibles à l'aide pour le développement.
- Actions d'aide d'urgence et participation financière aux fonds multilatéraux dans le cadre de crises humanitaires ou climatiques.

UNE RÉGION QUI ÉMANCIPE

LA CULTURE PARTOUT POUR TOUTES ET TOUS

À côté du plan de soutien d'urgence pour les entreprises et associations culturelles :

- Lutte contre les zones blanches déficitaires en infrastructures culturelles, par le soutien aux "petits lieux", aux initiatives associatives et bénévoles en milieu rural et urbain.

- Signature de contrats locaux: projets culturels portés conjointement par des professionnels et amateurs, lieux culturels et lieux d'éducation populaire, et différentes échelles de collectivités publiques pour toucher un large public et questionner les identités locales.
- Mettre en réseau des acteurs à l'intérieur de la Région Bourgogne-Franche-Comté à travers le développement des pôles régionaux de développement culturel, des résidences artistiques interdépartementales et de dispositifs favorisant la circulation des projets et équipes artistiques sur l'ensemble de nos territoires.
- Travailler avec les structures culturelles à vocation régionale pour qu'elles rayonnent sur l'ensemble de la Région et au-delà.
- Expérimenter la mutualisation des équipements culturels et les ouvrir aux associations, collectifs citoyens pour en faire des espaces de vie et favoriser le lien social.

SOUTENIR L'ÉGALITÉ DES PRATIQUES SPORTIVES ET ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

- Mettre en œuvre un plan d'urgence pour les associations sportives à l'identique du plan culture.
- Offrir aux 15-25 ans, sous conditions de ressources, une licence à 10 euros pour une activité sportive.
- Favoriser le recours à l'économie sociale et solidaire pour les structures sportives.
- Mettre en place un dispositif "sport sur ordonnances" pour les adultes en lien avec les médecins.
- Mettre en place une plate-forme de covoiturage, pour favoriser des déplacements des clubs sportifs plus sobres en énergie.
- Permettre aux collectifs et aux associations d'utiliser gratuitement les équipements, en concertation avec les Maisons de quartier des Villes et les responsables des équipements sportifs et culturels, pour favoriser les pratiques sportives et culturelles les soirs et les week-ends et soutenir les initiatives qui fourmillent dans les quartiers.
- Mettre l'éco-féminité au service du sport pour tout.e.s sur la Région afin de devenir une référence du sport féminin et ce dans tous les sports sur tout le territoire.
- Mettre en place une éco-conditionnalité des aides établies collectivement avec les organisateurs d'événements afin de prendre en compte des enjeux écologiques dans la conception des événements.

GARANTIR L'AUTONOMIE DE LA JEUNESSE

- Expérimenter un revenu minimum garanti pour les moins de 25 ans en situation de précarité, quel que soit leur statut.
- Aider à la transformation des bureaux vides pour en faire des logements étudiants.
- Étudier la gratuité des transports publics pour les jeunes actifs et actives et les étudiant.e.s.
- Combattre la fracture numérique pour les étudiant.e.s.
- Favoriser l'hébergement des lycéens et apprentis, et mettre en place des transports adaptés.
- Développer la tarification sociale de la restauration et de l'hébergement en complément des bourses de l'État.
- Favoriser une meilleure orientation des jeunes : journées portes ouvertes, stages de découverte pendant les vacances scolaires pour les lycéen.ne.s, etc.
- Apporter un focus particulier sur les filières professionnelles, agricoles et technologiques ainsi que sur les biais d'orientation liés aux discriminations sociales, sexistes et racistes.

https://ecologistesetsolidaires.fr/autonomie-jeunesse/

UNE RÉGION FÉMINISTE

- Accompagner les entreprises dans leur progression dans l'index de l'égalité professionnelle, obligatoire depuis le 1er mars pour les entreprises de plus de 50 salarié.e.s.
- La parité des conseils d'administration sera prise en compte dans les conditions des aides aux associations et entreprises.
- Travail égal, salaire égal, carrière égale !
- Mettre en avant nos femmes de pouvoir en Région : cheffes d'entreprise, élues locales, agricultrices, présidentes d'association, porteuses de projets innovants…
- Former, sensibiliser, lutter contre les violences et les discriminations dans les lycées, les centres de formations des apprenti.e.s et dans l'enseignement supérieur.
- Pérenniser les associations œuvrant en faveur de l'égalité femme-homme, via les subventions de fonctionnement et non la logique concurrentielle et chronophage des appels à projets.

https://ecologistesetsolidaires.fr/femmes/

AXE IV

UNE RÉGION TRANSPARENTE ET EXEMPLAIRE AU SERVICE DU BIEN COMMUN

Les citoyen.ne.s au cœur des décisions.

Écologistes & solidaires !

LES CITOYEN.NE.S AU CŒUR DES DÉCISIONS

IMPLIQUER PLUS LARGEMENT ET DÉCIDER AUTREMENT

- Création d'une convention citoyenne régionale, avec au tirage au sort d'habitant.e.s pour proposer des solutions visant à réduire les GES de 65 % en 2030. Ces solutions orienteront les choix de la Région.
- Organiser des "tournées citoyennes" sur la base d'enquêtes publiques longues, avec une large publicité en amont et en aval, et un travail sur leur accessibilité.
- Créer une Coopérative régionale de la démocratie permanente (CRDP), véritable lieu de ressources, de formation, de lancement et organisation de débats publics de qualité sur les projets structurants de la Région. Cet outil mutualisé permettra d'organiser de façon volontaire des débats publics qualitatifs sur le modèle de la Commission nationale du débat public (CNDP).
- Mettre en œuvre une véritable politique de concertation (collectivités et habitant.e.s) sur les projets de développement des énergies renouvelables.
- Renforcer les budgets participatifs dans les lycées et expérimenter ce type de dispositif dans des secteurs comme l'agriculture, les transports, l'environnement, la solidarité…
- Mise en place d'un laboratoire des innovations citoyennes et favoriser la mise en réseaux des acteurs de la transition (fablab, tiers-lieux…).
- Création d'un conseil régional des jeunes.

POUR UNE PARTICIPATION CITOYENNE À L'ÉCONOMIE

- Les citoyen.ne.s ne supportent plus les décisions des actionnaires mondialisés et obsédés par les dividendes qui détruisent des emplois dans des structures rentables, pas plus que les importations de pays où travaillent des prisonniers politiques et des enfants.
- Les habitant.e.s de Bourgogne-Franche-Comté doivent entamer un mouvement de réappropriation de leur destin économique. Toutes les formes participatives seront fortement encouragées (coopératives, reprises par les salarié.e.s, économie sociale et solidaire).
- Un fonds de participation régional sera créé, comme en Allemagne, pour que l'épargne des Bourguignons-Francs-Comtois serve à capitaliser les entreprises de la région et conserve les centres de décision sur le territoire.

UN DIALOGUE RENOUVELÉ

EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES FORMES DE DIALOGUE DIRECT ENTRE ÉLU.E.S ET HABITANT.E.S

- Utilisation d'outils numériques, de nouvelles formes de rendez-vous dans les territoires et dans l'espace public (fabrik, atelier à ciel ouvert, diagnostic en marchant…), permanence de concertation dans les territoires…
- Accompagner les publics en difficulté dans l'appropriation des outils numériques.

UNE RÉGION TRANSPARENTE

ÉVALUATION, CONTRÔLE ET TRANSPARENCE

- Évaluation par un organisme indépendant, par exemple le CESER, de l'impact des mesures sur les plan environnementaux, sociaux et participatif.
- Cahier des charges pour les organismes financiers et les différents partenaires avec lesquels travaillera la Région.
- Contrôle de la santé et de l'éthique financière des prestataires et les projets subventionnés, en tenant compte de leurs impacts environnementaux et sociaux notamment.
- Communication rapide et complète sur les actions du Conseil régional, utilisation systématique des plateformes numériques pour diffuser les informations.
- Transparence dans l'attribution des marchés et des subventions en vérifiant l'application des clauses environnementales, d'insertion, de non-évasion fiscale.
- Mettre fin aux investissements financiers et économiques de la Région dans les énergies fossiles ; mettre fin aux partenariats avec des banques effectuant des investissements fossiles ; introduire des critères d'investissement social responsable dans le choix des placements et des partenaires financiers.
- Transparence dans la coopération avec l'État, les départements, les intercommunalités et les collectivités.

EN

AXE V

L'URGENCE VIRONNEMENTALE AU CŒUR DE NOTRE RÉGION

Face aux dérèglements climatiques et à l'effondrement de la biodiversité, nous déclarerons l'urgence environnementale. Baisse des rendements, maladies nouvelles, emplois menacés… Face à ces crises, c'est l'inaction qui est punitive. Nous devons à la fois inverser la tendance et nous préparer à affronter les conséquences de ces crises. En plus du financement de mesures préservant la biodiversité et le climat, nous adopterons des budgets climatiques et zéro impact biodiversité, et garantirons une information totalement transparente aux habitant.e.s sur l'engagement de la Région pour le climat et la biodiversité.

PROTÉGER ET RÉCONCILIER LE VIVANT

L'EAU, PLUS PRÉCIEUSE QUE JAMAIS

- Mettre en place un Parlement régional de l'eau : une instance de débat, de régulation et de coopération entre les acteurs régionaux permettant aussi de coordonner les actions sur les différents bassins-versants, de porter une voix commune sur les enjeux de l'eau dans le territoire.
- Pour les entreprises, soutenir les démarches d'efficacité et de substitution des ressources en eau (triptyque : sobriété, efficacité, substitution).
- Pour le secteur agricole, soutenir les pratiques qui limitent la consommation en eau et le déversement des effluents, des traitements phytosanitaires et engrais chimiques dans les sols et rivières (conversion en bio, compostage, refus des fermes usine, installation ou conversion en bio des maraîchers, parce que même si l'irrigation peut être nécessaire, l'eau rendue est aussi saine que l'eau utilisée, soutenir l'installation de cultures bio sur les périmètres de captage de l'eau…).
- Investir massivement dans la dépollution des eaux et la mise aux normes les plus strictes des Stations de dépollution des eaux usées (STEP). Investir dans la restauration des milieux aquatiques, le renouvellement des conduites et les économies d'eau…
- Zéro artificialisation des sols. Développer un grand programme de restauration des milieux humides.
- Dans son patrimoine régional (lycées, bâtiments administratifs) : mise en place d'un plan d'installation de matériels d'économie en eau, de récupérateurs d'eau pluviale.

HUMAINS, ANIMAUX, VÉGÉTAUX : COHABITER

- Mise en place d'un plan massif de plantation de haies : routes, fossés, voie navigable de France (VNF), corridors écologiques, berges de rivières… en concertation avec les associations environnementalistes, les collectivités locales, les agriculteurs, les pêcheurs. Établir une charte de bonnes pratiques avec les prestataires paysagistes. Rôle des haies et bocages à inscrire dans le Schéma régional de biomasse.
- Préparer les élevages à cohabiter avec le loup : financer des équipements – y compris des animaux de protection (chiens de travail) – et appuyer auprès de la Préfecture l'installation de commissions de concertation réunissant des éleveurs et des associations environnementales visant à élaborer des mesures de prévention. Enseigner le loup dans les lycées agricoles (plaquettes, sorties pédagogiques…). Campagne d'information grand public sur le loup et son rôle pour la biodiversité.
- Lynx : extrêmement fragilisé, aux côtés du Grand Tétras, par une exploitation trop invasive de la forêt qui détruit la flore et les sols et déstructure la faune et ses habitats. Soutenir un tourisme de proximité qui permette une meilleure cohabitation avec la faune sauvage (écotourisme, gîtes et chambres d'hôtes indépendants et/ou associatifs…).
- Participation à la création d'un Parc naturel Zone humide en Bresse ; soutien, animation et communication autour du nouveau Parc national forêts de feuillus.
- Création d'une délégation à la condition animale.
- Pollution lumineuse : adaptation voire extinction de l'éclairage public partout où la Région intervient (bâtiments, dotations publiques et subventions).
- Donner les moyens suffisants à l'Agence régionale de la biodiversité pour la réalisation de ses missions.
- Faire des lycées agricoles des pôles de biodiversité, agroécologiques.
- Renforcer le réseau des réserves naturelles régionales.

SAUVER LE CLIMAT ET LA BIODIVERSITÉ AVEC L'AGRICULTURE ET LA FORÊT

UNE AGRICULTURE QUI CONTRIBUE À LA SAUVEGARDE DU CLIMAT, DE LA BIODIVERSITÉ, DE LA RESSOURCE EN EAU ET AU RESPECT DE LA CONDITION ANIMALE

- Privilégier des pratiques culturales et d'élevage qui réduisent la production de gaz à effet de serre.
- Favoriser la séquestration de carbone par les sols en réhabilitant l'agronomie.
- Soutenir une agriculture paysanne et familiale respectueuse de la biodiversité.
- Économiser l'eau, préserver la ressource (en quantité et qualité) et privilégier les espèces, les variétés et les pratiques culturales économes en eau pour limiter strictement le recours à l'irrigation. La qualité de l'eau c'est l'absence de résidus toxiques de pesticides dans les rivières et les eaux souterraines.
- Favoriser l'élevage extensif et arrêter toutes les maltraitances animales, en particulier les élevages concentrationnaires.
- Soutenir la création de la filière "porc en plein air" et pour la filière bovine valoriser localement l'engraissage des jeunes bœufs pour réduire et à terme stopper les exportations de bovins, en Italie notamment.
- Encourager et soutenir les abattoirs de proximité et les abattoirs mobiles pour arrêter les transports longs d'animaux vivants.
- Développer la formation agricole – initiale et continue – dans le sens de la transition écologique.
- Faire des lycées agricoles des pôles de biodiversité et d'agroécologie.

LES FORÊTS ET L'AGROFORESTERIE : REMPARTS CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Soutenir la résilience des forêts par des sylvicultures douces irrégulières, les mélanges d'essences, un seuil de coupes rases inférieur à 4 hectares dans les projets, charte de qualité de l'exploitation forestière, accompagner la pratique de la traction animale. Soutenir les projets de développement de l'arbre en ville.
- Conditionner les aides aux chaufferies bois (distance d'approvisionnement, quantité de bois prélevés…).
- Mise en place d'une charte d'utilisation du bois énergie par les collectivités (certifications).
- Favoriser l'utilisation du bois matière (retour au sol, construction, emballage…).
- Favoriser la libre évolution des peuplements, friches et parcs dont la Région est propriétaire ou gestionnaire.
- Consacrer 1 % du budget régional (15 millions d'euros) à l'achat de forêts. La Région établira un cahier des charges décrivant ses attentes (respect de la biodiversité, mélanges d'essences, maintien global du volume sur pied, sylviculture irrégulière, respect des sols et du stockage de CO_2) l'Office national des forêts (ONF) étant le gestionnaire qui établira les documents réglementaires de gestion ; les forêts devant bénéficier du Régime forestier. Des baux de chasse à courre ne seront plus attribués pour les forêts régionales et seule une chasse de régulation y sera organisée.
- Préparer, en concertation avec toutes les parties prenantes de la filière bois, la relocation de la filière pour toutes les étapes. Hiérarchisation des usages et des emplois : 10 fois plus d'emplois dans le bois d'œuvre que dans le bois énergie.
- Réviser le Contrat régional Forêt-Bois 2018-2028 avant la fin de mandat pour intégrer l'ensemble de ces mesures en concertation avec la commission régionale de la forêt et du bois.

L'ÉDUCATION AU SERVICE DU DÉFI ENVIRONNEMENTAL

FAIRE DES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DES MODÈLES DE RÉSILIENCE ÉCOLOGIQUE

- Contribuer à la transformation écologique des pédagogies enseignées dans les établissements : aider à la transformation de la pédagogie vers l'agriculture biologique dans les lycées agricoles. Autre exemple : aider à la transformation de la pédagogie vers la construction durable et exemplaire auprès des lycées professionnels du bâtiment.
- Désimperméabiliser et végétaliser, dans la mesure du possible, et progressivement, les cours des lycées, créer dans chaque lycée un comité chargé de la réflexion, de l'étude et de propositions sur ce sujet. C'est aux usagers quotidiens des locaux de réfléchir à l'aménagement de l'espace et non directement aux élu.e.s de la Région, qui ne connaîssent pas le lycée localement.
- Dans chaque lycée, créer des projets boucles de développement durable et d'économie circulaire : 100 % de tri des déchets puis aller progressivement sur le 0 déchet, l'installation de composteurs…

RENFORCER L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET ÉTABLIR DE VÉRITABLES PARTENARIATS AVEC LES ASSOCIATIONS

- Actions pédagogiques de tri pour obtenir une meilleure prise en charges des différents déchets.
- Soutenir les citoyen.ne.s, associations et collectivités qui mènent des actions de nettoyage de la nature, d'inventaire et démantèlement des décharges sauvages.
- Maintenir et renforcer le soutien financier aux associations environnementales.

UN BOUCLIER SANITAIRE ENVIRONNEMENTAL

ANTICIPER ET GÉRER LES RISQUES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES, PERTE DE BIODIVERSITÉ, CRISES SANITAIRES, DÉPENDANCE AUX ÉNERGIES FOSSILES ET NUCLÉAIRES...

- Créer des observatoires régionaux des risques permettant de recenser les différents facteurs de risques et de réaliser des scénarios pouvant orienter la Région dans ses orientations stratégiques.
- Développer une culture du risque que ce soit par la formation des élu.e.s et agents territoriaux ou de la population (écoles, entreprises, touristes, etc.).

LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS DIFFUSES

- Mise en œuvre d'un plan régional d'actions pour une Région sans perturbateurs endocriniens (PE) et phytosanitaires : améliorer la connaissance scientifique et mieux informer les publics, les professionnels de santé et du secteur médico-social, déployer une politique d'achats exemplaire et responsable, des actions pour une alimentation saine, accélérer l'innovation et réduire les expositions en préservant nos milieux naturels.
- Création d'une Agence de santé préventive en charge de travailler sur les maladies émergentes, prévenir les risques liés à la pollution de l'air, de l'eau, l'alimentation en y associant les acteurs et les actrices de la santé au travail et de la santé environnementale, et permettant une meilleure coordination de leurs actions au bénéfice de la santé globale.
- Mettre en œuvre un plan d'urgence qualité de l'air.

Créa Géraldine Boyer & Julie Bériot | L'Atelier Ouvert [LAO] : latelierouvert.com | Photos Anestiev, © Centre Athenas, Edouard Barra, Dominique Delfino, Pixa | Document écoconçu pour limiter son impact environnemental

ANNA MAILLARD
Tête de liste du Doubs

NATHALIE CHARVY
Tête de liste de la Nièvre

MATHIEU BITTOUN
Tête de liste de l'Yonne

PASCAL BLAIN
Tête de liste du Jura

MARIE-CLAIRE THOMAS
Tête de liste de la Haute-Saône

CLAIRE MALLARD
Tête de liste de la Saône-et-Loire

ÉRIC OTERNAUD
Tête de liste du Territoire de Belfort

UN NOUVEL ÉLAN ÉCOLOGISTE ET SOLIDAIRE

AVEC STÉPHANIE MODDE

NOTRE RÉGION est connue pour son rôle dans l'histoire, son patrimoine naturel, architectural, agricole et gastronomique, ses traditions industrielles. Mais la réalité d'aujourd'hui va souvent à l'encontre de cette image. Beaucoup d'espaces ont été dénaturés, nous perdons des terres agricoles, les périphéries des villes ont été défigurées, des territoires entiers se sont vidés.

Amplifié par la crise de la COVID-19, trop de personnes basculent dans la précarité voire la grande pauvreté et s'inquiètent pour leur avenir et celui de leurs enfants. Trop de jeunes doivent s'expatrier pour envisager leur avenir, sont contraints à des petits boulots ou restent sans emploi, sans autonomie. Les grands pôles d'activité (logistique, nucléaire, automobile) et l'agriculture dominante sont fragilisés par leur dépendance à la mondialisation et aux crises. Les premiers effets du dérèglement climatique se font rudement sentir. Les épisodes de gel intense qui ont suivi les chaleurs inédites de la fin mars ont provoqué des dégâts irréparables pour la viticulture notamment.

Face aux grands défis environnementaux, sociaux, démocratiques, il est temps d'abandonner les modèles du passé et de porter une nouvelle génération aux responsabilités !

*Nous, écologistes, portons une vision nouvelle.
À la tête de la Région, comme nous le faisons déjà localement, nous agirons pour redonner du sens à notre devise "Liberté, Égalité, Fraternité" et pour accélérer les transitions.*

Stéphanie MODDE
Tête de liste régionale et de la Côte-d'Or

REJOIGNONS-NOUS

web : ecologistesetsolidaires.fr
instagram : @ecologistesetsolidaires
twitter : @moddeecologiste
facebook : Ecologistes et Solidaires Bourgogne-Franche-Comté
courriel : contact@ecologistesetsolidaires.fr

CAP ÉCOLOGIE L'ACTION CITOYENNE · génération ÉCOLOGIE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ · europe écologie les Verts · Écologistes & solidaires !